



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 42118

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le nombre de suicides dans le département de la Réunion. Si les derniers chiffres publiés traduisent une diminution significative du nombre de suicides sur la décennie, à l'exception de 1994, ils attestent également une tendance générale selon laquelle les communes rurales et du sud du département sont plus durement touchées que les communes du nord. Cette situation trouve très certainement son origine dans un taux de chômage très élevé puisqu'il atteint 45 % dans le sud contre 30 % dans le nord. De plus, les suicides par pendaison et absorption de substances quelconques illustrent une spécificité réunionnaise. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les axes majeurs de la politique suivie par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales à la Réunion, notamment en matière de politique de prévention du suicide.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42118

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2000, page 1106